



6 bis rue de Strasbourg 47000 AGEN 05.53.66.47.59  
rue Elie Joffroy 47300 VILLENEUVE SUR LOT  
agen.europe@wanadoo.fr maison europe.eu

GUIDEUROPE—ASSOCIATION LOI 1901  
ORGANISME DE FORMATION CONTINUE  
AGRÉMENT DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE  
ADHÉRENTE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MAISONS DE L'EUROPE

## Bienvenue aux adhérents

Nous souhaitons une très bonne rentrée à tous les adhérents de la Maison de l'Europe du Lot et Garonne.

Soixante dix-sept personnes ont décidé de poursuivre l'apprentissage des langues pour cette année, nous les remercions pour la confiance qu'ils nous accordent.

Cent cinq supplémentaires nous ont rejoints sur des cours collectifs, des cours individuels ou en entreprise. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Par ailleurs, quelques cours de soutien scolaire sont en cours de démarrage. Nous confirmons donc une percée qui ne se dément plus depuis quelques années. Des activités autour de l'Europe sont de plus en plus demandées par des collectivités et des établissements scolaires.

Nous sommes aussi acteurs sur tout ce qui touche à la mobilité, nous nous tenons donc à la disposition des jeunes, mais aussi des salariés ou des entreprises que nous pouvons aider par notre expertise.

Nous remercions en particulier la Région Aquitaine et certaines communes du département pour leur soutien.



Une équipe à votre service

### Dans ce numéro :

Nos cours	1
Programme	2
Zoom sur l'Estonie	2
« Le service civique »	3
« Sur la route des institutions »	4/5

Le Vice-Président  
Didier DELANIS

## Cours et stages de langues

Depuis le mois d'octobre, c'est la rentrée pour la Maison de l'Europe. Elle réalise des cours de langue en anglais, allemand, espagnol, français langue étrangère, russe et chinois. Les cours ont lieu une fois par semaine, en journée ou en soirée. Un test de niveau est réalisé avant le début des cours (cours pour adultes et enfants). Les inscriptions sont prises tout au long de l'année.

**Renseignements et inscriptions  
au secrétariat de la Maison de  
l'Europe**

# Mot du président

« Les problèmes du monde sont depuis longtemps incohérents ; les solutions présentées pour mettre fin à ces désordres, toujours contradictoires » disait Saint-Exupéry en 1943 (*Lettre à un otage*). La manifestation aujourd'hui de cette incohérence, comme avant la dernière guerre, a un nom : « *la crise* » et nous savons que bientôt nous allons subir pleinement et durement, dans notre vie quotidienne, les effets de celle-ci.

Souvenons-nous : la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) et l'Union Européenne ont été créées pour combattre, sur le vieux continent, les incohérences du monde, justement en canalisant une partie de l'économie réelle, en promouvant la démocratie, le progrès social et la paix.

Mais une partie de ces objectifs ambitieux, au fil des années depuis 1950, a été perdue de vue et la volonté politique européenne des représentants élus des pays européens pour les atteindre s'est effritée. La France, d'ailleurs, a maintes fois refusé la construction d'une fédération dotée de vrais pouvoirs.

Dans le même temps, petit à petit, ont été appliqués, presque partout, les principes de l'organisation commerciale et sociale prônés par l'école américaine de Chicago (très libérale et conservatrice) qui ont provoqué et provoquent encore d'énormes dégâts économiques, sociaux et environnementaux. Cela a eu aussi pour conséquence de faire disparaître la préférence communautaire (sous la pression des anglo-saxons) et de faire apparaître avec acuité la faiblesse politique de l'Europe, malgré son très important poids économique. Du fait de cette faiblesse, l'Union est devenue cacochyme et soumise, en particulier, au bon vouloir des marchés financiers qui s'attaquent maintenant directement aux États et détruisent le modèle social européen.

Certes, des progrès ont été accomplis par l'Union Européenne ces derniers mois, pour s'affirmer et combattre la crise, mais ils sont insuffisants. Il faut aller vite, en rétablissant partiellement, comme d'autres, dans quelques domaines, la préférence communautaire. Chaque pays d'Europe détient, bien entendu, une part de vérité pour réaliser cela et éviter qu'une grande partie du territoire actuel de l'Union ne devienne une zone économique sous la tutelle unique d'un « euro-mark » qui pourrait se révéler dangereuse, pour nous tous, à bien des égards.

Nous sommes donc condamnés, nous, Européens, connaissant notre histoire, à bâtir un projet de société cohérent, humaniste, qui s'appuie sur une Europe vraiment unie, qui pèse sur les affaires du monde et qui démontre ainsi qu'elle a véritablement grandi en dépassant ce qui oppose, partiellement encore, ses dirigeants et ses peuples. Alors, l'avenir apparaîtra moins incohérent et, logiquement, moins inquiétant.

Dans le département, dans la région Aquitaine, la Maison de l'Europe peut continuer à éveiller les consciences, pour la paix et pour le progrès en organisant des débats sans exclusive sur les grands problèmes d'actualité, en réalisant des actions pour aider à mieux connaître nos partenaires et l'organisation européenne, en invitant la jeunesse à construire l'avenir. Mais, pour cela, il nous faut une aide solide et pérenne. Nous comptons sur vous tous.

G. LADEUIL

# Programme

**Mercredi 9 novembre à 18 h 00—Maison de l'Europe — AGEN**

Pas moins de 12 assistants étrangers ont participé à notre « speed dating » et ont ensuite échangé avec nos élèves, formateurs et adhérents. Plus de 60 personnes étaient présentes.

**Mercredi 23 novembre à 18 h 00—Maison de l'Europe — AGEN**

Assemblée générale de l'association

**Jeudi 15 décembre à 19 h 00—Maison de l'Europe — AGEN**

Fête de Noël avec les adhérents

**Janvier 2012—Maison de l'Europe — VILLENEUVE SUR LOT**

Conférence-débat avec l'ambassadeur d'Estonie Monsieur Sven Jürgenson



## Sur la route des institutions

Au mois de Février, la Maison de l'Europe montait un projet avec 11 jeunes, afin de leur faire découvrir les institutions (de la plus petite à la plus grande). Ils ont commencé leur visite par la mairie d'Agen, la Communauté d'Agglomération d'Agen, le Conseil Général, le Conseil Régional et ils sont ensuite partis pour Paris avec de nombreuses visites au programme, visite de monuments, de lieux culturels et de loisir : l'Assemblée Nationale, le Sénat, la Bibliothèque Nationale, le musée du Louvre, les jardins des Tuileries, les Champs Elysées, Montmartre et la Tour Eiffel...



Lors du séjour à Strasbourg, les visites ont débuté par le Conseil de l'Europe qui, avec ses 47 États membres, œuvre dans les domaines du renforcement de la démocratie et de la protection des droits de l'homme. Ensuite, ils sont allés visiter le Parlement Européen, composé de 785 députés provenant des 27 pays de l'Union. Ils ont eu un petit rappel sur le rôle et le fonctionnement du Parlement, puis ils ont pu assister à une session sur le budget. Ainsi, ils ont pu admirer l'hémicycle et ils se sont rendu compte du cadrage des réunions lors desquelles chaque intervenant doit respecter le temps qui lui est imparti.



Par ailleurs, ils ont profité de notre passage à Strasbourg pour visiter les musées Tomy Ungerer et d'Art Moderne et ont effectué une balade en bateau dans le quartier de la Petite France. Bien sûr, chacun a pu admirer la beauté de la ville, l'architecture des bâtiments, le charme des rues piétonnes, la cathédrale...

## L'Union Européenne soutient les territoires

**60 000**

**projets** ont reçu un soutien de l'Union Européenne en France (au 30/05/2011), soit plus de 26 milliards d'euros d'aide au total.

**36 millions**

**d'Européens** ont pu améliorer leurs compétences grâce à ces fonds.

**1,4 million**

**d'emplois** en Europe ont été créés grâce au Fonds européen de développement régional (Feder) entre 2000 et 2006.

Pour être efficace, la politique de cohésion de l'Union européenne doit tenir compte des disparités locales et bénéficier de relais sur le terrain. En soutenant financièrement les régions françaises, l'Union Européenne leur permet d'initier des actions adaptées à leurs besoins. Sur la période 2007 - 2013, l'Europe aura accordé 14 milliards d'euros aux régions françaises : essentiellement par le biais de Fonds Social Européen (FSE), dédié à l'emploi, et du Fonds Européen de Développement régional (FEDER), qui vise à corriger les déséquilibres régionaux. Le FEDER finance notamment des investissements réalisés par les entreprises, des infrastructures, des instruments capitalistiques et des mesures d'assistance technique.

Source : L'EUROPE EN FRANCE - OCTOBRE 2011 - NUMÉRO SPÉCIAL



### L'Europe en ligne

- REPRÉSENTATION EN FRANCE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE :  
ec.europa.eu/France
- CENTRE D'INFORMATION EUROPE DIRECT :  
Europedirectfrance.eu
- INFORMATION ET ACTUALITÉS SUR L'EUROPE :  
www.touteurope.eu

# Le Service Civique

Le service civique est un engagement d'intérêt général et de citoyenneté reconnu et valorisé. Une mission d'intérêt général a pour objectif d'agir pour les autres dans un souci de solidarité et d'entraide, pour une mixité sociale égalitaire à travers un projet collectif. Il est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, qui peuvent s'engager sur une mission de service civique pour 6 à 12 mois maximum. Le service civique entre dans le cadre du volontariat, cette année étant l'année du bénévolat et du volontariat. Il permet à ces jeunes, d'avoir une chance de vivre de nouvelles expériences dans des domaines divers (culture, sports, solidarité, environnement, santé...), de se rendre utile et de faire bouger la société. C'est un témoignage collectif de respect et de confiance. Il permet de maintenir et de construire un lien social. C'est aussi un tutorat individualisé et un programme de formation adapté aux jeunes.

Il y a différents types de structures dans lesquelles il est possible de réaliser son service civique :

- Une collectivité locale, une association ou fondation, pour s'investir dans des actions de proximité
- Une ONG ou une association internationale, pour s'engager dans une action humanitaire internationale.
- Une ambassade ou un consulat dans le cadre du volontariat international en administration, pour ceux qui souhaitent vivre une expérience à l'étranger.

Il s'adresse à un public ciblé :

- Les jeunes de 16 à 25 ans
- Des personnes de nationalité française
- Ou ressortissant de l'Union Européenne ou justifiant d'un an de séjour continu en France.
- Des jeunes n'ayant pas de qualification particulière pour certains postes, ni de niveau d'études particulier.

Les jeunes en service civique bénéficient d'une indemnité mensuelle de 440 € net par mois payée par l'État. En plus de cette indemnité, leur organisme d'accueil leur verse une participation équivalente à 100 €, pouvant être compensée en nature (frais de nourriture, hébergement et/ou transports). L'État propose une prise en charge de la couverture maladie, maternité et des cotisations retraite pour l'équivalent de 387 € par mois.

Depuis le 12 septembre 2011, la Maison de l'Europe accueille une deuxième personne en service civique : Alice Anquetin pour le poste d'animatrice. Elle travaille en binôme avec Dominique Bezolles, chargée de mission au sein de la structure.

*« Je suis en service civique à la Maison de l'Europe de Lot-et-Garonne pour une durée de 10 mois. Je suis chargée d'imaginer et de mener des animations sur l'Europe et sur des thèmes européens. Ma mission est donc principalement de sensibiliser le plus de monde possible aux problématiques européennes.*

*Je suis arrivée ici après une formation dans le domaine culturel et une formation en allemand. Après mes études, j'avais envie de m'ouvrir à autre chose, de m'engager dans une association et pour une cause qui me tenait à cœur. Mon choix s'est porté sur la Maison de l'Europe. En effet, après avoir vécu quelque temps en Allemagne et en Belgique, mon souhait était (et est toujours) de pouvoir transmettre mes expériences et mon attrait pour l'Europe et pour les gens qui y vivent. Loin des crises économiques et des problèmes politiques européens actuels, j'ai envie de montrer qu'il est possible de construire une « Europe des citoyens », un « sentiment d'appartenance européen » en apprenant à mieux se connaître, à découvrir le quotidien d'autres personnes en Europe, et ce grâce à différentes actions... De plus, lors de mes voyages, j'ai toujours été très bien accueillie et j'espère pouvoir aider d'autres jeunes européens et étrangers à se sentir bien ici. Je pense que ma mission de Service Civique à la Maison de l'Europe pourra m'aider à réaliser ces objectifs ! »*

Alice Anquetin

[www.gouvernement.fr/gouvernement/qu-est-ce-que-le-service-civique](http://www.gouvernement.fr/gouvernement/qu-est-ce-que-le-service-civique)

[www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

[www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr)

[www.missionslocales-aquitaine.org](http://www.missionslocales-aquitaine.org)

Centre d'accueil, d'information des jeunes (ex : [www.agen12-25.fr](http://www.agen12-25.fr))

